

UNE ÉDUCATION NON-VIOLENTE POUR CHAQUE ENFANT

Outil de sensibilisation aux violences
dites éducatives ordinaires à destination
des professionnel·le·s scolaires

PREFACE



Cofinancé par
l'Union européenne

AVANT-PROPOS

Ce document a été rédigé par Julien Van der Noot (Défense des Enfants International – Belgique) et François Moors (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse).

Merci à tous nos partenaires sur le projet, notamment les membres du comité d'accompagnement de PREFACE pour leurs précieux conseils.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du programme « Citoyenneté, égalité, droits et valeurs » de l'Union européenne.

Les points de vue et les opinions exprimées sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne, qui ne peut en être tenue pour responsable. La Commission européenne n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

Graphisme et mise en page : Olivia Olbrechts

Illustrations : Johanna Thomé de Souza

Document déposé à la Bibliothèque royale de Belgique. Numéro de dépôt : D/2024/14.312/1

Défense des Enfants International Belgique – www.dei-belgique.be - N° d'entreprise : 0447.397.058 - RPM : Bruxelles

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Mise en situation	3
PARTIE 1 : Sensibilisation	4
PARTIE 2 : Astuces et bonnes pratiques	8
Gestion des Violences Dites Educatives Ordinaires (VDEO) par la prévention	8
Prévention et gestion des débordements émotionnels	12
Réseau	20
Pour aller plus loin	20

INTRODUCTION

Le présent outil a été rédigé conjointement par Défense des Enfants International Belgique (DEI), et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) dans le cadre du projet PREFACE - une éducation non violente pour chaque enfant. Il a également profité des conseils et propositions directes de plus de 25 enseignant·e·s, professionnel·le·s de l'Accueil Temps Libre (ATL), psychologues attachées à des centres Psycho-Médicaux-Sociaux (PMS), et éducateur·rice·s.

Ce document s'inspire largement des travaux d'Emmanuelle Bousman, que nous remercions **vivement** pour son expertise et son apport. Ceux-ci seront d'ailleurs publiés en 2024 dans l'ouvrage intitulé « MERCI DE RESTER ZEN- Et d'éviter les Violences dites Educatives Ordinaires (VdEO) »

Ce guide vise à sensibiliser les professionnel·le·s du monde scolaire au concept des Violences Dites Educatives Ordinaires (VDEO). Plus précisément, il invite le·la professionnel·le qui le lit à prendre du recul sur sa pratique et sur son vécu en tenant compte du contexte et des situations rencontrées. Il se veut **concret**, et axé **sur le terrain**, en proposant des « trucs et astuces » pour répondre directement aux problèmes que vous rencontrez et vous permettant d'agir autrement lorsque cela s'avère pertinent. Nous espérons que ces pistes vous seront utiles dans votre travail quotidien.

Cet outil de sensibilisation n'a pas la prétention d'offrir un cadre rigide ou une formule magique peu réaliste qui ignore les défis rencontrés par les professionnel·le·s dans leur pratique. Il arrive à tout le monde de se sentir dépassé face à la gestion d'un groupe d'enfants ou une situation particulièrement déroutante. Néanmoins, nous espérons que ces quelques astuces et éclaircissements vous aideront à appuyer votre pratique déjà existante.

Afin de favoriser l'appropriation des concepts développés, il sera proposé au lecteur à différents endroits des petits moments de réflexion.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

MISE EN SITUATION

Pendant notre enfance, nous avons peut-être été confrontés à des moments douloureux durant lesquels un·e enseignant·e, un·e animateur·rice ou un·e éducateur·rice, employait une méthode pédagogique ou éducative violente. Il s'agissait peut-être de violence physique (gifle, tape sur les doigts...) ou d'une violence davantage morale (humiliations, brimades...). Cet outil ayant pour vocation d'aborder une thématique délicate, nous allons d'abord vous encourager à faire part de votre propre regard sur ce sujet, avant d'amener des éléments issus de la littérature scientifique et d'expertise de terrain.



Pour cela, l'espace d'un instant, nous vous invitons à retourner en enfance...

Donnez un exemple de méthode pédagogique ou éducative violente dont vous avez été témoin ou victime de la part d'un·e enseignant·e ou d'un·e éducateur·rice quand vous étiez élève :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



De même, vous avez certainement en tête des professeurs ou éducateur·rice·s **inspirant·e·s**, de ceux·celles qui réglèrent les difficultés de façon non violente et bienveillante. Encore une fois, faites appel à vos souvenirs.

Donnez un exemple de méthode pédagogique ou éducative non violente de gestion de conflit que vous avez connue en tant qu'enfant et qui vous a inspiré·e :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARTIE I

SENSIBILISATION

1. QUE SONT LES VDEO ?

1.1. Définition

Dans ce guide, nous définirons la **violence dite éducative ordinaire** comme « *tout acte de violence physique, verbale ou psychologique que les adultes utilisent envers les enfants dans l'intention de les éduquer* »¹.

Arrêtons-nous plus précisément sur les différents éléments caractérisant la notion de VDEO.

Le terme « **éducative** » a toute son importance car nous parlons bien ici de comportements réalisés avec une intention sincère d'éduquer, c'est-à-dire de faire comprendre ou apprendre quelque chose à l'enfant. Nous excluons donc des VDEO tous les actes de violence qui n'ont pas une visée éducative. Ainsi, un comportement violent adopté en réponse à un stress intense, ou pour écarter un enfant d'un danger, ne relève pas de la VDEO. Ce dernier point sera développé plus précisément dans la section suivante.

Le terme « **dite** » précédant le terme « éducative » implique qu'aucune forme de violence ne présente la moindre effectivité positive réelle sur un enfant. Autrement dit, la violence, bien qu'elle puisse être pratiquée dans une intention éducative, ne l'est jamais effectivement.

Enfin, le terme « **ordinaire** » indique que cette violence est régulière, voire quotidienne et également considérée comme banale, normale, tolérée.

1.2. VDEO ou débordement émotionnel ?

Par opposition au caractère « ordinaire » des VDEO, nous appelons « débordement émotionnel » les situations de crise qui poussent à la violence par lassitude, fatigue, ou énervement. La distinction entre ces deux notions, bien distinctes, sera abordée plus loin dans ce guide.

1.3. Cadre légal

La Belgique est l'un des derniers pays d'Europe à ne pas interdire explicitement la VDEO². Plusieurs propositions de loi pour modifier le Code Civil ont déjà été déposées mais n'ont toujours pas été adoptées. Néanmoins, au niveau communautaire, un décret a été adopté en octobre 2023 pour interdire formellement l'usage de la violence dans toutes les structures dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et accueillant ou s'adressant aux enfants. Si ce décret constitue indéniablement une avancée positive importante, il ne concerne pas encore le niveau fédéral, et n'a pas l'impact symbolique d'un article dans le Code Civil pouvant s'appliquer également à la sphère familiale.

1.4. Ça vous dit quelque chose ?

Le présent outil a été réalisé suite à une série de rencontres que DEI et l'OEJAJ ont pu mener avec des professeurs, travailleur-se-s ATL et éducateur-ric-e-s. La liste qui suit présente une série d'exemples de VDEO que ces acteurs de terrain ont rapportés.

Pensez, parmi ces exemples, à ceux que vous avez vous-même observés ou pratiqués avec une intention éducative dans le cadre de votre profession :

- Commentaires dénigrants en présence de l'enfant
- Commentaires cassants dans le bulletin
- Classement des élèves par notes
- Intimidations physiques
- Reprise de commentaires circulant sur les réseaux sociaux
- Violences physiques réalisées (baffes, morsures, coups...)
- Autres



¹ Définition élaborée lors de travaux effectués par un groupe d'experts en charge d'accompagner le projet Préface et/ou chargés de concevoir une campagne de sensibilisation aux VDEO, et comprenant des académiques, experts de l'ONE, de Yapaka (Communauté française), de l'OEJAJ, et de DEI.

² RTBF, 'La Belgique à la traîne sur la législation contre la fessée et autres violences éducatives', <https://www.rtbfb.be/article/la-belgique-a-la-traine-sur-la-legislation-contre-la-fessée-et-autres-violences-éducatives-11289345>, mis en ligne le 21 novembre 2023

2. LES VDEO ET LEURS REPRÉSENTATIONS AUJOURD'HUI

2.1. L'importance de mettre un cadre

Il faut distinguer une éducation sans VDEO d'une éducation sans cadre et limites. En effet, une éducation non violente se doit d'être suffisamment cadrante. Tenir compte de règles et de limites n'entre pas en opposition avec le caractère non-violent de l'éducation. Cette importance du '*concept positif de discipline*' est par ailleurs rappelée par le Comité des Droits de l'Enfant.³

Faire attention à notre façon d'agir vis-à-vis de l'enfant dans un but éducatif en empêchant les VDEO de se produire, c'est rentrer dans une logique de bienveillance à l'égard de l'enfant. Néanmoins, dans le cadre de certaines représentations, on conçoit l'éducation bienveillante comme une absence d'encadrement, comme des classes bruyantes et des élèves livrés à eux-mêmes.

Dans ce document, nous nous positionnons radicalement contre cette idée d'éducation considérée comme laxiste, sans cadre, limites ou règles. **L'absence de cadre et de limites**, en abandonnant l'élève à lui-même, nie son droit à une éducation de qualité, et peut aller jusqu'à **représenter une forme de violence en soi.**



2.2. Les nouvelles formes de violence

Lors de la consultation d'enseignant-e-s menée par DEI et l'OEJAJ, une enseignante a expliqué : *"Moi, quand j'ai été enfant, on m'a tapée avec une règle, par exemple. Ce qui n'est plus le cas je pense, enfin j'espère... Ce serait plutôt des violences verbales, des humiliations, ce genre de choses. Enfin, mais on ne serait peut-être plus enfermé dans un placard ou on ne ramasserait plus une tape avec la règle."*

Un certain nombre de travailleur-se-s éducatifs consulté-e-s - nous en avons rencontré une trentaine - pensent qu'il y a une évolution entre les VDEO d'aujourd'hui, et celles pratiquées dans leur enfance. En effet, aujourd'hui, les violences exercées seraient davantage d'ordre psychologique et/ou verbal que d'ordre physique. La violence physique relèverait d'une époque désormais révolue, celle du maître frappant les doigts des élèves, celle de la discipline « à l'ancienne » de nos parents ou de nos grands-parents.

Cette impression ne se confirme cependant pas toujours dans la pratique. Certain-e-s professionnel-le-s pratiquent toujours des violences physiques comme des fessées, ou des coups.⁴

Au niveau des violences psychologiques, c'est le mot '**humiliation**' qui ressort le plus souvent. On pensera par exemple à des commentaires dénigrants adressés à l'enfant ou à quelqu'un d'autre, mais en sa présence.

Ces humiliations peuvent également prendre d'autres formes, très diverses : ouvrir une fenêtre en précisant ostensiblement qu'une mauvaise odeur est due spécifiquement à un élève, isoler un élève au fond de la classe, réutiliser des surnoms moqueurs véhiculés sur les réseaux sociaux...



Selon votre expérience, vos observations et vos connaissances, quelles sont les différentes formes d'éducation violente encore présentes aujourd'hui ?

³ Comité des droits de l'enfant, Observation générale n°8, §13

⁴ Bousman, Emmanuelle. La prise en compte de la dimension pédagogique dans le traitement de la violence éducative. Regard sur ce qui se joue dans les classes maternelles.. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain, 2020. Prom. : Letor, Caroline.

3. CHIFFRES INTERPELLANTS

Défense des Enfants International-Belgique a commandé une étude des opinions et comportements de la population belge sur le sujet des violences dites éducatives ordinaires.⁵

Les résultats de cette étude présentent quelques chiffres interpellants :

- **7 personnes sur 10** ont déjà reçu une fessée
- **Plus d'1 personne sur 5 (22%)** estiment que les punitions physiques sont bénéfiques (et 17% que les punitions psychologiques le sont)
- **1 enfant sur 10** est victime de violences physiques ou verbales soit dans un cadre scolaire et/ou extrascolaire, soit familial.

Par ailleurs, une autre étude a été menée par la FAPEO (fédération de parents de l'enseignement officiel).⁶ 510 adultes ont témoigné (des parents d'élèves, des anciens élèves et des enseignant·e·s).

- **Plus de 75%** des personnes interrogées disent avoir subi ou avoir assisté à des moqueries sur le physique, des tiraillements d'oreille, des lancements d'objets ou encore des fouilles de cartable... Des gifles sont même évoquées.
- **La presque totalité (91%) des sondés pensent que les violences dites éducatives ordinaire ont un impact négatif sur le développement du jeune. Ils sont presque 80 % à estimer qu'il faut les interdire dans la sphère privée comme à l'école.**



4. CONSÉQUENCES DES VDEO

Les VDEO sont un sujet qui peut s'avérer plus étendu qu'il n'y paraît de prime abord. Nous présentons ci-dessous un schéma synthétisant une série de leurs conséquences :



⁵ La recherche est disponible à l'adresse <https://www.dei-belgique.be/index.php/nos-publications/rapports>

⁶ Schéma synthétique basé sur les recherches du groupe 'End corporal punishment', ainsi que les recherches antérieures de DEI

PARTIE I : SENSIBILISATION

Nous séparons ici le schéma en deux, selon que les conséquences négatives concernent directement **l'enfant** ou **la société** dans son ensemble, par un biais plus indirect. Ainsi, l'acceptation de la violence comme présentant une légitimité sociale a un réel impact sur les mentalités de tous les membres de la société.

Par ailleurs, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré en 2016 que la violence, quelle qu'en soit la forme, *'provoque un stress auquel on associe une perturbation du développement précoce du cerveau. Un stress extrême peut affecter le développement du système nerveux et immunitaire.'*⁷ Parallèlement, elle rappelle que les VDEO augmentent l'agressivité chez l'enfant, et la probabilité de comportements délictueux ou antisociaux une fois l'âge adulte atteint.

Une étude menée au Canada sur plus de **4129 enfants** âgés de 2 à 5 ans, et poursuivie sur ces mêmes enfants 8 ans plus tard, a démontré que les enfants ayant subi des violences physiques et/ou verbales souffraient davantage d'anxiété, et étaient moins altruistes.⁸ Une autre enquête, américaine cette fois (Felitti, 2010), démontre également que *'le principal déterminant de la santé à 55 ans est d'avoir subi des violences dans l'enfance. (...) Plus elles ont été graves, fréquentes et plus les conséquences sur la santé sont importantes.'*



Etes-vous surpris.e par ces conséquences ?

⁷ OVEO, 'Conséquences violences éducatives ordinaires, santé physique et psychologique', stopoveo.org, 27 novembre 2020

⁸ Ibidem

PARTIE 2

ASTUCES, ET BONNES PRATIQUES POUR RÉAGIR DIFFÉREMMENT

INTRODUCTION

A présent que vous êtes davantage informé.e sur la thématique, nous allons partager avec vous divers trucs et astuces pour gérer au mieux les comportements qui peuvent poser problème.

Comme annoncé en introduction, nous allons distinguer les astuces en vue de prévenir les VDEO de celles qui ont pour objectif de limiter les comportements violents en cas de débordement émotionnel.

Pour rappel, une **violence dite éducative ordinaire** se définit comme « tout acte de violence physique, verbale ou psychologique que les adultes utilisent envers les enfants **dans l'intention de les éduquer** ». Cette intention distinguera les VDEO des débordements émotionnels, que nous verrons plus loin dans ce guide.



Vous souvenez-vous d'exemple(s) interpellant(s) de VDEO ?



1. GESTION DES VDEO PAR LA PRÉVENTION

1.1. Considérations générales

Une difficulté majeure concernant la prévention des VDEO relève du fait que les pratiques violentes ne sont souvent pas considérées comme telles par les individus qui les pratiquent.

C'est pourquoi, si les astuces qui suivent permettent d'aborder de façon plus ou moins directe la problématique, elles ne peuvent s'envisager en-dehors d'un travail de sensibilisation continu.

1.2. Les astuces et bonnes pratiques

Tous les conseils et astuces qui suivent ont vocation à vous aider à prévenir les VDEO.

1.2.1. Les astuces de type 'stratégiques' (prévention des VDEO)

✳ Co-création des règlements

Une bonne façon d'éviter qu'une règle ou une sanction ne porte préjudice à un ou plusieurs élèves consiste à établir des règles de conduite en concertation avec eux.

En théorie, le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I) doit être co-construit avec les élèves. Cela permet un meilleur respect des règles. Nous vous conseillons de consulter les élèves à intervalles aussi réguliers que possibles (tous les ans, voire tous les 2 ans) à propos du contenu de ce règlement.

N'oubliez pas que les règles de la classe doivent découler du R.O.I. Dès lors, il faut s'assurer qu'elles soient **identiques**

PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

d'une classe à l'autre. Les enfants doivent tous pouvoir bénéficier des mêmes droits, et des mêmes règles. Discutez-en tous ensemble, en salle des professeur-e-s par exemple.

Par ailleurs, pensez à vous assurer que ces règles soient rappelées aux élèves, avec des mots simples et des images.



✳ Penser des punitions sensées et réparatrices (prévention des VDEO)

La recherche de sens pédagogique dans l'éducation constitue une préoccupation majeure, tant de la part du personnel pédagogique et éducatif (professeur-e, éducateur-riche, personnel de l'ATL...) que du côté des élèves. Le terme même de 'punition'- que nous utiliserons ici par souci de clarté et de compréhension, et de par son caractère répandu- s'avère questionnant à cet égard, puisqu'il passe sous silence l'aspect éducatif et bienveillant que l'enseignement doit adopter.

Une punition doit amener l'élève à se questionner, à se remettre en question, et à adapter son comportement en conséquence. La réflexion doit être au centre de la punition, et permettre à l'enfant de s'exprimer.

En conséquence, donner des pages à recopier plutôt que d'inventer une punition adaptée à chaque comportement ne fait que reporter le problème car il est très peu probable que l'élève ait réellement compris quoi que ce soit de cette façon.

Voici un exemple de fiche de réflexion à donner à l'élève en guise de punition, tiré du site 'Prof Innovant'⁹:

FICHE DE REFLEXION - insulte, moquerie

Prénom : Nom : Date :

1) Explique ce qu'il s'est passé.

.....

.....

.....

2) Pourquoi as-tu agi de la sorte?

.....

.....

.....

3) Mets toi à la place de la personne que tu as insulté ou dont tu l'es moqué. qu'aurais-tu ressenti?

.....

.....

.....

4) Ecris ici une idée pour l'aider à ne plus recommencer.

.....

.....

.....

5) Comment vas-tu réparer ton geste.

.....

.....

.....

Signatures: Elève:	Parents :	Enseignant(e) :
-----------------------	-----------	-----------------

⁹ <https://www.profinnovant.com/fiches-de-punition-scolaire-a-imprimer>

PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

* Prendre en compte les troubles de l'apprentissage

Dyslexie, dyscalculie... Certains troubles de l'apprentissage peuvent générer de la frustration quand on ignore ou qu'on oublie leur existence. Il faut parvenir à nuancer notre interprétation de certains agissements de l'élève en fonction de ce type de difficultés. Par ailleurs, n'oubliez pas de prévoir des aménagements raisonnables pour eux.

Dans le cas d'un enfant dyspraxique par exemple, il faut prendre en compte ce problème et offrir à l'enfant une façon différente d'écrire, comme à l'ordinateur par exemple.

* Connaître la réalité des élèves

Par ailleurs, pensez à ne pas faire de remarques déplacées sur les réalités sociales de certains élèves. Elles peuvent parfois être radicalement différentes de celles que vous-mêmes connaissez. De plus, elles peuvent parfois affecter leur santé, créer des situations familiales difficiles...

Nous vous invitons à essayer de découvrir ces réalités avec les élèves. Une façon de faire peut être de se promener dans leurs quartiers de résidence. Un autre moyen consiste à discuter avec eux, de façon plus informelle, mais ritualisée. Par exemple, lors d'un moment 'Quoi de neuf ?' où ils peuvent aborder un peu plus leur vie personnelle. Ils auront sûrement beaucoup de choses à vous apprendre.



1.2.2. Les astuces du type 'mode de travail' (prévention des VDEO)

* Travail en équipe et charte d'équipe

Une grande problématique concernant les VDEO réside dans le fait de les repérer au préalable. Comme elles sont **bien intentionnées** – sachant qu'elles visent à éduquer – il est complexe de savoir lesquelles de nos pratiques constituent vraiment des violences.

Dans ce contexte, une réflexion doit se mener en équipe. Nous vous proposons deux outils à cet égard : une charte d'équipe, et des discussions d'équipe.

La **charte d'équipe** offre deux avantages considérables. D'une part, elle permet de cimenter un peu plus l'esprit d'équipe entre collègues, et même de faire se rencontrer des acteurs du monde scolaire qui n'ont pas toujours l'occasion de se parler autant qu'ils voudraient (profs, éducateur·rice·s, personnel de l'ATL, personnel PMS...)

D'autre part, elle offre un point de repère objectif sur ce qui est accepté ou non au sein de l'équipe pédagogique. En cas de débordements ou de non-respect, la charte offre une base solide pour aborder des questions parfois compliquées, sans partir dans des jugements inappropriés.

Les discussions d'équipe sont également des moments, formalisés ou non, que nous vous conseillons d'avoir de temps en temps, notamment pour réfléchir aux comportements violents que l'on peut avoir dans son travail, parfois inconsciemment. A nouveau, la charte peut permettre de faire office de guide pour ce genre de discussions, bienveillantes et constructives.



Par ailleurs, les conseils de classe sont des moments particuliers assez propices aux débordements et aux mots déplacés. Ils constituent parfois un genre de 'sas de décompression' où les enseignant·e·s oublient quelque peu de garder une certaine retenue dans leurs commentaires. Si la présence de moments de relâchement ne constitue pas forcément un mal en soi - tant qu'ils ont lieu dans le respect de chacun et des élèves - le conseil de classe n'est certainement pas le lieu pour cela.

Dans ce cadre, le travail d'un·e superviseur·se du conseil est primordial. Il·elle doit veiller à ce que le conseil se passe sans débordement et dans le respect des élèves et des adultes. La direction de l'établissement peut, à bien des égards, revêtir ce rôle de superviseur·se.

PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

* Echanges de bonnes pratiques

Quand on a 'le nez dans le guidon', il est parfois difficile de prendre le temps de voir ce qui se fait ailleurs. On pensera aux pratiques au sein de sa propre école, mais parfois même, il peut être intéressant de questionner des professionnel-le-s travaillant dans d'autres établissements. N'hésitez pas non plus à aller demander conseil à des personnes issues d'autres professions. Éducateurs, travailleurs de centre PMS, travailleurs de l'ATL... Vous pouvez vous entraider.

1.2.3. Les astuces de type 'travail sur soi' (prévention des VDEO)

* Eviter les étiquettes

Nous vous recommandons par ailleurs d'éviter un maximum de vous laisser influencer par une opinion préconçue que vous pourriez avoir à propos de l'un ou l'autre élève.

En particulier, nous aimerions porter l'attention sur le DaccE, le dossier de l'élève. Il importe d'être très **clair** dans les informations que vous seriez amenés à y inscrire, et surtout de faire en sorte que ce dossier ne renvoie pas une image négative de l'élève. En tant que lecteur.ice de ce document, essayez par ailleurs de bien prendre en compte toutes les informations utiles sur le background de l'élève, pour pouvoir comprendre ses difficultés et ne pas avoir de paroles ou de gestes déplacés pour un.e élève au parcours spécifique.

De même, n'ayez pas peur de modifier votre jugement en cours d'année. Vos élèves sont à un âge où ils évoluent sans cesse. Ne laissez pas une première impression négative définir votre relation avec l'enfant pour le reste de l'année. Pour ce faire, essayez d'envisager vos classes comme renouvelées chaque jour, ou chaque semaine. Les élèves sont les mêmes, mais leur comportement peut être complètement différent d'une journée à l'autre.

* Savoir s'affirmer en tant que professionnel.le

Cette astuce s'adresse à ceux.celles qui repèrent un comportement problématique chez un collègue ayant un statut professionnel différent du sien.

On peut d'abord penser à des travailleurs issus d'autres spécialités (psychologues, professeurs, éducateur-riche-s...). Mais on peut également évoquer le cas des stagiaires, qui peuvent constater des comportements problématiques de la part de leur maître de stage, mais se sentent illégitimes de le remettre en question. Cette considération peut également s'appliquer de façon plus générale aux jeunes professionnel-le-s vis-à-vis des plus expérimentés.

Comme dit précédemment, les VDEO sont souvent bien intentionnées et découlent d'habitudes éducatives bienveillantes à la base. Sentez-vous donc non seulement libre, mais également légitime d'en parler avec votre maître de stage ou votre collègue. Néanmoins, si la confrontation directe s'avère trop compliquée, parlez-en avec la direction de votre établissement. A défaut, un.e collègue en qui vous avez confiance peut jouer le rôle d'intermédiaire.



Avez-vous déjà vécu ce type de situations ? Les vivez-vous actuellement ? Comment les avez-vous surmontées / envisagez-vous de les surmonter ?



PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

1.2.4. Les astuces de type 'communication' (prévention des VDEO)

✦ Considérations générales : adultomorphisme

Dans la gestion relationnelle avec l'enfant, une communication efficace et adaptée constitue souvent un outil de premier choix pour éviter la survenance des conflits. Nous rappelons à cet égard qu'*un enfant ne dispose pas des mêmes codes de communication qu'un adulte*.

Dès lors, une erreur fréquente consiste à interpréter les réactions d'un enfant comme si elles avaient la même signification que celles d'un adulte. C'est ce qu'on appelle *l'adultomorphisme*. Ainsi, par exemple, il arrive que les enfants sourient aux adultes lorsque ceux-ci les grondent. Il peut alors être tentant d'y voir une forme de provocation, d'interpréter un caractère narquois ou provocateur dans le sourire de l'enfant.

Or, dans ce cas, il est tout à fait possible que le sourire soit le reflet facial de l'embarras, du malaise que l'enfant ressent suite aux reproches de l'adulte, tout comme le sourire est une expression faciale courante en cas de sentiment de honte dans une interaction sociale

Il importe donc d'être toujours vigilant quant aux interprétations que l'on peut faire de ces signes visibles qui peuvent être le reflet d'une multiplicité de sentiments.



✦ Insister sur les compétences acquises dans le bulletin

Comme souvent avec les VDEO, des commentaires négatifs auront une intention positive à la base, telle que faire réagir, forcer le travail, pointer des lacunes pour encourager des améliorations futures...



Cependant, les effets de pareils commentaires sont souvent très néfastes pour l'estime de soi, et par conséquent le développement de l'enfant. L'insuffisance du travail se reflète suffisamment dans une note faible. Inutile d'enfoncer davantage le clou avec des commentaires négatifs. Essayez également de ne pas parler au négatif, dans ces commentaires. Nous vous proposerons une liste de commentaires positifs à la fin de ce guide.

Concentrez-vous donc davantage sur les compétences acquises et les progrès de l'élève.

✦ Garder la note des élèves secrète

La note a pour but de situer l'enfant par rapport à ses propres connaissances, et non par rapport à ses camarades de classe. Inutile de l'annoncer à haute voix lors de la remise des copies. Cela aura pour seul effet d'entamer la confiance en eux des plus faibles et de les humilier. A bannir également sont les pratiques qui consistent à donner les notes des élèves dans un ordre croissant ou décroissant. Autrefois très courantes, ces pratiques ont des effets démoralisants qui peuvent être absolument terribles pour la confiance en soi

✦ Communication discrète sur l'élève

Que ce soit par distraction ou – plus grave encore – pour faire passer un message à l'élève de façon indirecte, il nous arrive de parler d'un enfant en sa présence, sans lui adresser directement la parole.

Ces comportements sont absolument à éviter. Leur côté humiliant peut s'avérer d'autant plus blessant pour l'enfant qu'il se sentira exclu d'une conversation dont il est l'objet. Le caractère public de la conversation augmente par ailleurs l'humiliation qu'il peut ressentir.

PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

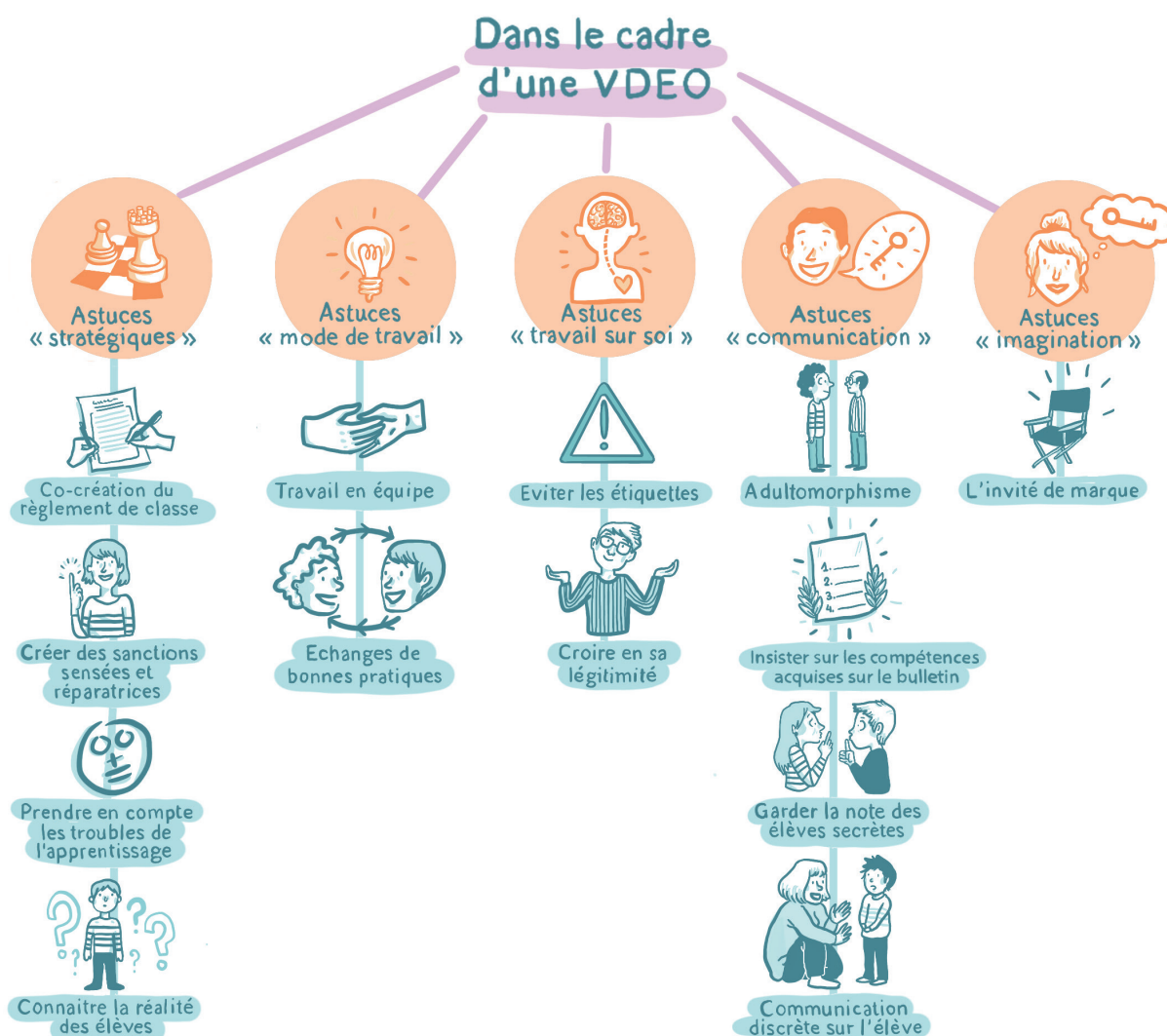
1.2.5. Les astuces de type 'imagination' (prévention des VDEO)

✳ L'invité de marque

Il peut arriver que les VDEO surviennent lorsque, l'habitude prenant le dessus, on oublie de traiter l'enfant comme un être spécial, vulnérable par essence. Une astuce est de s'imaginer l'enfant comme un égal tout simplement. Auriez-vous le même comportement en face d'un collègue, ou d'un parent d'élève, en pleine capacité de se défendre ?



Synthèse : prévention des VDEO



2. PRÉVENTION ET GESTION DES DÉBORDEMENTS ÉMOTIONNELS

2.1. Considérations générales

On appellera **débordement émotionnel** « tout acte de violence physique, verbale ou psychologique que les adultes utilisent envers les enfants sans intention éducative, qui est posé suite à un phénomène de lassitude, fatigue, ou énervement ».

C'est l'intention qui distingue cette notion d'une VDEO. Prenons l'exemple d'un adulte qui donne une claque à un enfant. S'il la donne en parfaite maîtrise de lui-même, dans l'intention sincère-et bien intentionnée- de lui faire retenir une leçon, il s'agira d'une VDEO. Par contre, s'il la donne parce qu'il est très énervé, à bout de nerfs, et ne sait plus comment réagir autrement, on parlera de 'débordement émotionnel'.



Vous souvenez-vous d'exemple(s) interpellant(s) de débordement émotionnel ?



Alors que la gestion des VDEO se fait surtout de manière préventive en vue de sensibiliser à d'autres méthodes éducatives, la gestion suite à un débordement émotionnel peut se faire en trois temps, selon de la situation :

1. En amont dans une optique de prévention
2. Sur le moment même dans une optique de réaction
3. En aval dans une optique de restauration

2.2. Structure

Cette partie sur les 'débordements émotionnels' se structure sur un modèle temporel. Contrairement aux VDEO, que nous envisageons uniquement sur un modèle de prévention, il est utile, dans le cas d'un débordement, de séparer les astuces selon leur chronologie par rapport à la crise. Certaines astuces relèvent de la prévention (éviter les crises-avant), d'autres de la réaction (gérer les crises-pendant) et enfin, d'autres encore de la restauration-après les crises

2.3. En amont : optique de prévention

2.3.1 Les astuces de type 'stratégique' (débordements émotionnels : avant)

* La marge de manœuvre

Une crise survient souvent quand l'enfant se sent frustré de ne pas avoir pu décider par lui-même. Une astuce pour éviter cette frustration consiste à offrir à l'enfant un choix mineur, détaché de votre intention principale.

Par exemple, si vous désirez que vos élèves se mettent en rang 2 par 2, et qu'un élève n'applique pas la consigne, vous pouvez lui proposer : « préfères-tu te mettre dans la rangée de droite ou celle de gauche ? ». Dès lors, vous lui aurez offert un choix le motivant à respecter la consigne.



PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

2.3.2. Les astuces de type 'communication' (débordements émotionnels : *avant*)

* Formuler une seule consigne à la fois

'Asseyez-vous, prenez vos cahiers, écrivez la date, faites une marge, et en silence, s'il vous plait!' Voilà un ensemble de consignes bien compact. Pour un enfant, la succession trop rapide d'un nombre important de consignes risque de créer de la confusion, donc une possible désobéissance et un conflit facilement évitable. Le fait de formuler une seule consigne à la fois permettra un respect des consignes plus facile de la part des enfants, même si cela implique de prendre plus de temps.

Pensez à écrire vos consignes. Ainsi, non seulement elles seront plus faciles à assimiler, mais en plus, vous-même serez moins tenté.e d'en écrire trop.



2.3.3. Les astuces de type 'travail sur soi' (débordements émotionnels : *avant*)

* Tenir compte d'un phénomène de mimétisme

Ce phénomène de mimétisme implique que nous sommes plus touchés par les comportements des enfants qui font appel à notre propre vécu. Vous avez sans doute vécu cela : si vous êtes distrait.e, vous serez plus sensible à la distraction de vos élèves; si vos propres parents ont toujours insisté sur la question de la politesse, l'impertinence en classe vous semblera plus difficile à supporter...

Concrètement, nous vous conseillons de prendre un moment à froid pour lister les comportements des élèves qui vous insupportent le plus. Demandez-vous si ces comportements font appel à votre propre vécu.



Pensez-vous à certains comportements qui vous renvoient à votre propre vécu ?

2.3.4. Les astuces de type 'compréhension de l'enfant' (débordements émotionnels : *avant*)

* Le besoin d'attention des enfants

Les enfants ont un réel besoin d'attention de la part des adultes qu'ils vont tenter de capter par différents moyens. S'ils savent bien qu'il vaut mieux se comporter correctement pour recevoir un compliment, ils préféreront généralement être grondés que simplement ignorés.

Ainsi, certains comportements qui peuvent vous sembler énervants n'auront parfois que pour but d'attirer votre attention. Sachez montrer aux enfants l'importance qu'ils ont pour vous, et, dans le cas où vous sentez qu'ils cherchent simplement l'attention, n'hésitez pas à leur dire simplement : 'Je fais attention à toi, maintenant. Que veux-tu me dire ?'



PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

2.4. Sur le moment : optique de réaction

2.4.1. Les astuces de type 'stratégiques' (débordements émotionnels : sur le moment)

* Un espace 'calme'

Parfois, une situation de crise a surtout besoin d'un peu de temps pour se désamorcer. Dans cette optique, il est possible de prévoir un espace au sein même de la classe pour prévenir ce problème.

Un espace 'calme' sert à l'enfant à pouvoir se poser dans un petit lieu agréable (à l'arrière de la salle, par exemple) pour lui permettre de récupérer ses esprits, et revenir plus calme, au lieu de laisser ses émotions exploser sur le moment.

Cela peut prendre diverses formes comme un coin dans la classe, mais aussi un tipi tourné vers l'intérieur, ou une chaise fermée à forme arrondie...

L'espace ne doit pas forcément être grand. Une simple chaise peut par exemple être affectée à cet effet.

* Patienter 5 secondes

De la même façon qu'un enfant a besoin de temps pour se calmer, vous aussi avez parfois besoin d'un petit peu de temps pour reprendre le contrôle de vous-même.

Si vous sentez qu'une crise risque de survenir, prenez le temps de ralentir et comptez 5 secondes dans votre tête. Puis, respirez calmement et ne posez votre réaction qu'après. Vous serez bien plus à même d'éviter les débordements.

2.4.2. Les astuces de type 'imagination' (débordements émotionnels : sur le moment)

* L'émission de télé-réalité

Nous ne réagissons jamais de la même manière quand nous nous savons observés. Les mots sont plus étudiés, les actions plus réfléchies et contrôlées. Dans ce contexte, les comportements de nature violente ont nettement moins de chance de survenir.

Dans des cas où vous sentez que l'émotion est sur le point de prendre le dessus, nous vous conseillons de vous imaginer sur le plateau d'une émission de télé-réalité. Comment réagiriez-vous si vous vous saviez observé.e par des centaines de téléspectateurs ? Votre réaction serait-elle identique ? Comment reprendriez-vous le dessus ?



* Si c'était mon enfant

S'il est fort probable que vous vouliez le meilleur pour vos élèves, il est bien naturel que vous n'ayez pas le même regard sur eux que sur vos propres enfants.

Néanmoins, quand une crise survient, il peut être intéressant de faire appel à son expérience de parent pour éviter les violences. A ces moments-là, posez-vous la question : 'si c'était ma fille, mon fils, comment réagirais-je ?'

* Comment va-t-il grandir ?

Un petit moment prospectif peut toujours permettre de prendre du recul sur les actions et comportements d'un enfant. Imaginez ce que l'enfant va devenir. Il sera peut-être le futur pilote de votre avion, votre prochain médecin, ou votre infirmier.e. Comment voulez-vous l'aider à forger son futur ? Quels impacts auront vos actions sur lui ?



PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

2.4.3. Les astuces de type 'communication' (débordements émotionnels : sur le moment)

* Principes de communication non violente

La communication non violente (CNV) est une méthode simple qui permet d'obtenir de bons résultats, que ce soit avec des enfants ou des adultes. Elle se structure en 4 temps :

- 1) Décrire les faits litigieux sans jugement
- 2) Exprimer ses sentiments
- 3) Exprimer ses besoins
- 4) Faire une demande réalisable

Prenons l'exemple d'un élève qui n'a pas fait ses devoirs. Plutôt que de lui dire 'Tu es un fainéant!', vous pouvez dire : 'Ca fait 3 fois que tu n'as pas fait tes devoirs (étape 1) Ca m'inquiète (étape 2) J'ai besoin que tu les fasses pour vérifier tes connaissances (étape 3) Est-ce que tu as besoin d'aide ? (étape 4)

* Diminuer le volume

Lors d'une crise, le ton a souvent tendance à monter rapidement. Quand l'enfant nous exaspère particulièrement ou monte dans les décibels, la tentation est grande de lui emboîter le pas. L'adulte et l'enfant risquent alors tous deux d'entrer dans une surenchère de cris, menant à une forme de violence.

Pour éviter cette problématique, plutôt que de parler fort pour se faire entendre, essayer de diminuer le volume peut avoir un effet apaisant très bénéfique.

A noter que cette astuce fonctionne tant en petits qu'en grands groupes. La curiosité à propos de ce que vous dites l'emportera, et permettra un retour au calme.



* Se placer à hauteur de l'enfant

Une communication passe souvent mieux quand on a l'occasion de se regarder les yeux dans les yeux. Se mettre à hauteur de l'enfant pour lui parler lui permettra de se sentir plus rassuré, et mieux assimiler votre message.



* Préférer le 'STOP' au 'NON'

Cette petite astuce assez facile permet de fluidifier la communication avec un enfant en temps de crise. Lorsqu'un comportement inadéquat survient, par réflexe, nous avons souvent tendance à utiliser l'interjection 'NON' !

Malheureusement, le message passé peut manquer d'efficacité. En effet, celui-ci marque surtout une désapprobation, non définie sur sa nature et peu claire, et non un réel besoin que le comportement s'arrête. L'interjection 'STOP!' est donc à ce sens plus claire, et univoque.



PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

2.4.4. Les astuces de type 'mode de travail' (débordements émotionnels : sur le moment)

✳ Passer la main

En cas de crise, il peut être utile de pouvoir compter sur un.e collègue en qui on a confiance pour permettre une gestion plus sereine d'une crise qui commence à nous dépasser. Nous vous conseillons de prévoir une personne en qui vous avez confiance pour jouer ce rôle en cas de besoin.

✳ Réguler son stress en se connectant à ses sens

Il existe différentes façons de réguler son stress en cas de situation de crise. La plupart possèdent néanmoins des points communs : concentrez-vous sur votre respiration; fermez brièvement les yeux; nommez dans votre tête vos émotions; essayez d'écouter votre environnement. Ensuite, prenez vos décisions une fois calmé.e.



Quel(s) conseil(s) vous ont le plus marqué.e ?

2.5. En aval : Restauration

Une fois la crise passée, il s'agit de pouvoir rétablir correctement le dialogue avec l'élève, qu'il y ait eu ou non débordement émotionnel chez l'adulte. Cette étape ne doit pas être négligée, d'autant qu'elle permet une meilleure préparation pour les situations similaires

2.5.1. Conseils généraux (débordements émotionnels : après la crise)

- 1) Expliquez à l'enfant ce que vous attendez de lui
- 2) Repérez quelles sont ses attentes
- 3) Faites confiance à l'enfant et dites-le lui
- 4) Expliquez à l'enfant quelles sont les conséquences de son acte sans le culpabiliser
- 5) Invitez-le à réparer son 'erreur' quand c'est possible
- 6) Adoptez la communication non violente



2.5.2. Une école citoyenne (débordements émotionnels : après la crise)



Il existe de nombreuses pratiques permettant l'intégration d'une forme de démocratie citoyenne dans une école. L'intégration des pairs dans la réparation de la faute disciplinaire peut réellement apporter une meilleure compréhension.

Par exemple, faites discuter ensemble les élèves ayant commis des faits relativement graves pendant la récréation. Pensez parfois à faire intervenir un médiateur extérieur au conflit pour discuter avec l'élève ayant commis une indiscipline. La direction peut par exemple jouer ce rôle. Faites décrire aux élèves par écrit la situation ayant mené au conflit...

Beaucoup d'écoles ont leurs propres méthodes de gestion de conflits graves, que vous pouvez vous aussi développer, dans un esprit citoyen.

PARTIE 2 : ASTUCES ET BONNES PRATIQUES

2.6. Liste de messages positifs à dire aux enfants (à tout moment)

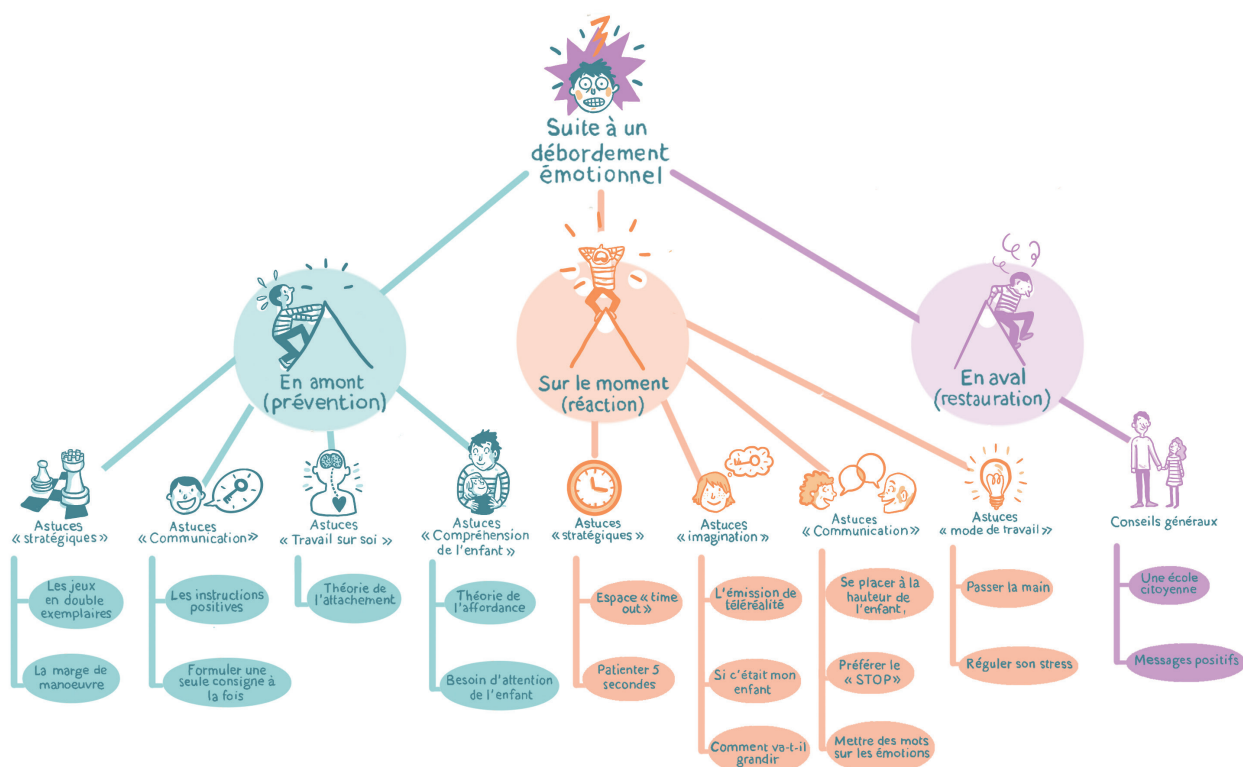
Trouver une bonne façon d'encourager les enfants peut parfois s'avérer compliqué en situation réelle. Nous vous proposons ici une liste de messages positifs que vous pouvez utiliser en situation (dans votre classe, dans le bulletin...)

- ➔ J'ai confiance en toi
- ➔ Tu es une partie essentielle de cette classe
- ➔ Tu as de très nombreux talents
- ➔ Tu vas réussir
- ➔ Tu peux être fier de la façon dont tu travailles
- ➔ Tes efforts sont impressionnants
- ➔ Ton avis est toujours très intéressant
- ➔ Tu as de très belles idées
- ➔ ...



Pensez-vous à d'autres messages positifs ? Lesquels avez-vous déjà utilisés ?

Synthèse des débordements émotionnels



LE RÉSEAU

Les situations compliquées ne doivent pas être résolues par vous tout.e seul.e. Si vous êtes confronté.e à une situation difficile, vous pouvez contacter :

- Votre direction
- Vos collègues
- Le centre PMS
- Le numéro vert 103 'Ecoute Enfant'
- Le numéro vert 107 'Télé-Accueil' (plus généraliste)
- Le numéro vert 1712 pour les questions de violence, d'abus, et de maltraitance des enfants

Dans une situation compliquée, quelle qu'elle soit, ne restez pas seul.e! De l'aide existe, pour vous et pour les enfants.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Vous trouverez sur le site internet de DEI (www.dei-belgique.be) oute une série d'outils, vidéos, affiches, et guides de formation (notamment pour les enfants) sur le sujet des VDEO via ce QR-cod :



Vous pouvez également trouver des vidéos de sensibilisation sur notre chaîne Youtube Défense des Enfants International (DEI)-Belgique et nos réseaux sociaux (voir au verso de ce guide).



POUR PLUS D'INFORMATIONS,
RENDEZ-VOUS SUR :

 www.dei-belgique.be

 @DefensesdesEnfantsBelgique

 @deibelgique

 Défense des Enfants International Belgique

 @DEI_Belgique

 @DEIBelgique